

Petite Tunisie

Rédacteur en Chef: **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal
16, Rue Es-Sadika — TUNIS

ABONNEMENTS:

Tunis-Tunisie		France	
Un an.....Fr. 10	Un an.....Fr. 12	Six mois.....Fr. 6	Six mois.....Fr. 7

PAYABLES D'AVANCE

ANNONCES:

Annonces diverses..... la ligne	0 40
Réclames.....	0 60
Chronique locale.....	1 50

PAYABLES D'AVANCE

PROVOCATIONS GALLOPHOBES

LES VILÉNIES D'UN TRISTE SIRE

Tunis, le 6 Août 1896.

LES VILÉNIES D'UN TRISTE SIRE

Pour parer au mauvais effet produit, dans l'opinion publique, par la mesure aussi inqualifiable qu'injustifiée, qui a atteint l'honorable commandant Catroux, le sieur Millet a fait annoncer, par les journaux à sa dévotion, depuis la *Dépêche* jusqu'à la *Tunisie Française*, que le contrôleur civil de Tunis allait être pourvu d'un haut emploi dans l'administration des habbous.

A vrai dire, nous savions parfaitement qu'un poste aussi insignifiant d'inspecteur des habbous avait été offert à M. Catroux et nous le savions aussi assez digne pour ne pas accepter l'aumône d'un emploi inférieur à celui qu'il avait occupé, à la satisfaction générale depuis près de dix années, une situation qui l'aurait ravalé et fait tomber de cent coudées dans l'estime de ses compatriotes.

Maintenant, le public ne sera peut-être pas fâché de connaître un peu ce qu'a bien pu faire M. Catroux pour encourir une inique et imméritée disgrâce.

L'ex-contrôleur a eu le grand tort, aux yeux du peuple que nous devons à l'amitié que lui porte un Hanotaux, de se repousser du suffrage universel, de vouloir être, avant tout, un fonctionnaire impartial, droit et juste, bien avec tout le monde et de ne s'indigner à aucun parti aussi bien Milletiste qu'anti-Milletiste. C'était d'un sage.

Le résident Millet, avant compris qu'il n'avait à attendre de lui, aucun service, qui classe de suite l'homme qui le rend dans la catégorie des malhonnêtes gens, des malfaiteurs, publics, voilà pourquoi il s'est empressé de le casser aux gages ou tout au moins, ce qui revient au même, de lui offrir une situation qu'il savait pertinemment ne pouvoir accepter.

Aux hommes de l'espèce des Millet, il faut des valets et non des fonctionnaires dignes de ce nom.

S'ils font montre de dignité et d'indépendance, il les brise ou les fait briser comme verre à moins que ceux-ci n'aient, comme quelques-uns que nous connaissons, des atouts sérieux dans leur jeu, c'est-à-dire des protections puissantes, et capables de tenir en échec l'autorité d'un sauteur comme celui que nous avons l'heur de posséder.

Ah! c'est qu'il en rabat, le mutamora, avec ceux d'entre ses fonctionnaires qui ont derrière eux des gens considérables et autant il est poli et

convenable avec eux, autant il est hautain, fier et arrogant avec les autres, c'est-à-dire avec ceux qui n'ont personne pour les soutenir en cas d'injustice, ceux qui ne doivent qu'à leur travail la situation qu'ils occupent, le morceau de pain qu'ils peuvent mettre sous la dent.

Le sieur Millet est d'autant plus méprisable d'agir comme il le fait à l'égard des petits, de ceux qui n'ont aucun soutien, que lui-même devrait se rappeler son origine obscure, devrait se souvenir que ce n'est qu'à un pur effet du hasard qu'il doit d'être ce qu'il est aujourd'hui, ou plutôt, d'occuper une situation aussi élevée dans la hiérarchie des affaires étrangères, car c'est un bien-petit et triste sire.

Sans une circonstance fortuite qui le mit en présence de feu Barthélemy St-Hilaire qui l'attacha à son cabinet, il est probable qu'il eut végété dans une sous-préfecture à moins, ce qui est plus que probable, qu'il n'eût été l'objet d'une révocation pour quelque gaffe retentissante du genre de celles que nous lui connaissons — et dont il est coutumier — qu'il aurait dû au dérangement de son état mental, ce pauvre état mental qui est la cause de tous ses ennuis, de toutes ses frasques, de toutes ses vilénies.

Mais en voilà assez, aujourd'hui, sur l'écrêté que M. Hanotaux pensait pouvoir caser à Berne, ce qui est maintenant assez improbable, après la nouvelle frasque à laquelle vient de se livrer son peu intéressant ami — et qui déraye toutes les conversations — sur le territoire de l'Helvétie dont on pensait en faire l'ambassadeur de France!

Nous attendons de plus amples renseignements pour en parler, disons cependant, d'ores et déjà, que le scandale n'est pas de moindre importance. Nos lecteurs pourront en juger la semaine prochaine.

Em. LACROIX.

Nous invitons la personne qui nous a demandé des renseignements sur un individu arrivé en Tunisie, en 1882 ou 1883, sous le faux nom de Lambert, et qui, depuis, aurait commis quelques penaudies, de s'a dresser au parquet de Tunis pour plus amples renseignements.

C'est en cet endroit sans doute que notre correspondant occasionnel retrouvera les traces de ce monsieur.

POUR LA GALETTE

Dans son discours du 14 juillet, le journaliste Réveil affirmait que le Résident général s'occupait de nous à Paris et que sa seule préoccupation était la Tunisie.

Nous en voyons la preuve dans un ar-

ticle *Temps*, que s'empresse de publier *officieux*, sous le titre: Protectorats.

M. Millet s'occupe de la Tunisie, certes, pas surtout au point de vue de ses intérêts au point de vue de ses appointements et, à ce propos, il se livre avec son ami et protecteur Hanotaux à une série de hableries et de mensonges pour démontrer le maintien des protectorats ou mi-protectorat aux Affaires étrangères. En conséquence, son maintien à lui, à

On demande pourquoi cette grande discussion au sein de la commission du budget sur le maintien ou la suppression d'une somme de 16.000 francs, économique à côté des centaines de millions qui composent le budget de la France.

Cette question du *Temps* aurait pu paraître étrange si on ne s'était rappelé que notre ami avait un ami de ce genre au sein de la ballade congress-

Ma plaidoyer, *pro galeite*, n'a pas dû de nous étonner, il nous a donné l'air d'un espoir de nous voir, en fin de compte, de ce sinistre farceur à l'adresse de nos protectorats confiés à la direction de notre colonie.

On a osé la suppression de cette somme inutile depuis longtemps, et qui ne coûte rien à être coûteuse et ruineuse.

Comme qu'à la discussion générale, M. Camille Pelletan demandant la suppression de cette direction d'une économie de 16.000 francs, surtout, qui détache la Tunisie des affaires étrangères pour aller chercher aux colonies.

Les arguments que produira Hanotaux à la Chambre sont les mêmes que ceux fournis par le journal à l'occasion de la fausseté des assertions de Millet.

Il ne faut pas d'étaier tout le mal fait à notre colonie, par le ministère des affaires étrangères, et surtout par le diplomate politique extraordinaire qu'il envoie en Tunisie.

Il est que quoiqu'on veuille bien faire, la commission du budget ne peut pas partager le sentiment général de l'opinion publique.

On ne fera aux députés le gaspillage des fonds publics, les 25 millions de réserves, épargnés, fondus, volatilisés en moins de deux ans, par ce représentant des affaires étrangères.

Les nouveaux impôts impopulaires décrétés, à l'encontre de l'opinion publique, par ce spécimen unique de la section politique du susdit ministère.

Il paraît évident alors, que ce qui tue notre colonie, c'est la politique — et c'est cela qu'il faudrait voir dominer le ministère des affaires étrangères, — qu'on n'a besoin que de la prospérité de la Tunisie que d'un administrateur intègre, sage et juste, fierement français et rien que français.

La Tunisie toute entière souffre de l'état actuel d'administration: elle, qui, jusqu'ici était prospère, en est arrivée à deux doigts de sa ruine, par l'inconscience, l'incapacité, la folie d'un diplomate de carrière, et c'est encore ce régime-là qu'on

voudrait nous laisser, qu'on voudrait nous imposer.

C'est de cette tyrannie continuelle d'un autocrate éceruvé, qui, sous le fallacieux prétexte de questions diplomatiques, exerce contre les français seuls, son tempérament vexatoire, son caractère anti-libertaire.

C'est cette administration des Chenel, des Bouyac, des de Dianoux, de tout ce ramassis d'incapacités et d'autre chose qui, sous le couvert du vice-consulat ou du proconsulat, a ameuté contre elle toutes les populations indignées, et exaspérées.

Non, tout cela ne sera pas, et poser la question c'est la résoudre, la direction des protectorats au ministère des affaires étrangères sera supprimée.

Car, si l'envoi, en Tunisie d'un Millet, pouvait ne paraître qu'une lourde faute, son maintien prendrait alors les proportions d'une véritable calamité nationale.

C. VERAX.

Un journaliste d'Oran fait dire à un de ses confrères qu'il empoigne les magistrats, uniquement dans le but de les empêcher de lui nuire, parce qu'ainsi ils n'osent plus le juger car ils laisseraient supposer qu'ils veulent se venger.

Le procédé, s'il est réellement exact, ne laisserait pas que d'être tant soit peu canaille, mais il nous semble que lorsqu'un magistrat a été pris à partie pour une raison ou pour une autre par un journaliste, et que ce journaliste vient à comparaître devant le Tribunal où il est appelé à siéger, la plus élémentaire pudeur devrait lui commander de se récuser.

En ne le faisant pas, il laisse le champ libre à toutes les suppositions, suppositions qui ne sont invariablement pas en sa faveur.

Plusieurs fois, M. le président Fabry nous a donné occasion de le prendre à partie, notamment dans cette vilaine affaire du papier Bessière que Maréchal produisit devant la Cour d'appel d'Alger et qui émutonna tant les conseillers; eh bien! cela n'a pas empêché M. Fabry de nous juger et alors que nous avions tout le bon droit comme dans les affaires du pernotique Lardet et de l'huissier Meysonnasse, de Bizerte, de nous condamner à de la prison et de forts dommages-intérêts.

C'est la justice de Fabry, que celle-là!

FONCTIONNAIRES FORBANS!

Depuis quelque temps, il souffle comme un vent d'honnêteté sur cette malheureuse Algérie tant décriée en France.

Les maires concussionnaires, les officiers ministériels faussaires, les fonctionnaires prévaricateurs sont appréhendés au collet et jetés en prison en attendant leur comparution devant la justice des hommes ou après leur condamnation par le jury. Ce n'est que justice.

Ici, en Tunisie, ce vent n'a pu encore parvenir jusqu'à nous. Pourquoi?

Chi lo sa, peut-être a-t-il été arrêté par les postes douaniers qui gardent cerbèremment notre frontière du côté de l'Algérie?

Et c'est bien fâcheux, car si nous ne jouissons pas encore de la même renommée que notre sœur aînée, cela viendra, car nous n'en avons pas moins

COMME CHEZ EUX

Il y a, évidemment, une escadre anglaise... tout comme si elle s'était trouvée sur une terre qui lui fut sienne.

UN MONUMENT DE BÉTISE I

On sait que le sieur Meyssonasse — huissier à Bizerte, a obtenu du complaisant tribunal de Tunis, présidé par le sieur Fabry — l'honneur de présider les travaux de gratification du gouvernement tunisien pour services exceptionnels...

Nous avons dit que, pour rendre, nous avons dû nous rendre devant la Cour, quitte par nous à faire opposition lorsque M. Meyssonasse ne nous a pas osé faire soutenir devant la Cour, sa mauvaise cause par un avocat...

En bien, et dit-on que l'inénarrable huissier de Bizerte, qui devrait pourtant s'y connaître en procédure, puisque tel est son métier, s'est incliné devant l'avalanche de papier plus ou moins timbré que nous lui avons fait tenir ?

Que ce serait mal connaître le particulier ! Celui-ci, au lieu de nous dénoncer l'arrêt en même temps qu'il demandait notre incarceration au procureur de la République, nous a fait signifier, par un de ses confrères de Tunis, un exploit qui est un monument de bêtise ; nous voudrions le reproduire, mais nous ne le ferons pas, parce qu'il faudrait, directement les chefs de l'huissier de Bizerte qui nous ne savons pour quelle raison, laissent en fonctions un individu aussi ignare de son métier.

Dans cette signification, M. Meyssonasse déclare tout bonnement acquiescer à un arrêt de défaut lui octroyant la bagatelle de mille francs !

Echos Tunisiens

LESSIVE PHÉNIX GRAND CAFE DE TUNIS

Le colonel Polignac, dans la Libre Parole, critique l'insuffisance et l'inexactitude des cartes tunisiennes du Sud, elles contiennent des lacunes surtout en ce qui concerne les routes, les postes militaires, les limites de parcours des caravanes et les pâturages des différentes tribus.

Il n'est bruit, dans toute la ville de Tréte, que du scandale qui vient de se découvrir dans la maison d'éducation religieuse Notre-Dame-de-Sion, dirigée par des religieuses françaises et qui ont un pensionnat en notre ville, voici les faits :

Cette maison d'éducation a été fondée depuis plusieurs années, par des sœurs françaises. Sa situation est des plus prospères et toutes les meilleures familles de la ville y envoient leurs filles.

Résident adjoint, ministre plénipotentiaire de France, et Ministre des Affaires étrangères du Bey nous a stupéfiés. Voilà donc un pays ami, représenté par un français, qui laisse insulter sur le territoire français en dans les eaux tunisiennes, la France et ses amis, permet à des agents de nations étrangères de manifester publiquement leur hostilité envers le pays où ils se trouvent et font passer à leurs compatriotes des cris de haine, les cris de guerre.

Car cela s'est passé ainsi lundi dans l'après-midi : Le petit roquet crispinien qui a cru être un dogue de Bismark, parce qu'il s'appelle César, avait voulu organiser un panache d'honneur des touristes allemands, ces derniers, plus corrects, refusèrent de le faire, sur une terre française, à la triple alliance créée contre la France.

C'était là une provocation, qui, venant d'un journal subventionné, revêtait presque un caractère officiel ; c'est donc le gouvernement italien qui est responsable. Mais où la responsabilité du gouvernement est évidente et indéniable, c'est dans la manifestation qui eut lieu lundi.

La Société musicale italienne, la Stella d'Italia, dans ce costume plus ou moins militaire qu'en connaît, a accompagné une délégation d'Italiens, à la tête desquels se trouvait M. le vice-consul d'Italie, jusqu'au bateau qui avait apporté les touristes samedi dernier.

Dans le trajet quelques touristes allemands ayant à leur tête, le chancelier du consulat d'Allemagne, et même, parait-il, le consul lui-même, se joignirent au cortège, et c'est ainsi, que, musique en tête, on traversa l'Avenue de la Marine, et l'Avenue du Port.

Arrivés à bord, la Stella d'Italia, joua l'hymne national allemand, et l'hymne italien, des discours ont été prononcés, on a bu, on a toasté, tout cela malgré son incorrection, n'est rien, à côté des vivats qui ont été poussés et entendus des autres bateaux et des bords du quai.

Dans l'exaltation produite par la boisson et peut-être aussi par le sirecco qui commençait à souffler, on a poussé à plusieurs reprises les cris en italien de : Vive l'Allemagne ! Vive l'Italie ! Vive la Triplice ! A bas la France !

Comme nous l'avons dit plus haut, il paraîtrait que les consuls ou représentants des deux nations étaient là, consacrant par leur présence les effusions amicales de nos deux ennemis.

On avouera que si le fait est reconnu exact, l'attitude de ceux-ci est plus que répréhensible.

Qu'on ne vienne pas arguer que c'était à bord d'un bateau italien et qu'ils étaient chez eux.

Le bateau était à quai dans le port de Tunis, par conséquent dans les eaux tunisiennes ou françaises, comme on verra ; il appartenait donc au Résident Général, qui est représentant de la France ou au Ministre des Affaires étrangères du Bey, d'intervenir.

Qu'a fait notre représentant ? Qu'a fait le Ministre du bey ? Rien. Il a ignoré ou fait semblant d'ignorer. Nous demandons qu'on fasse une enquête qu'on s'informe, qu'on se renseigne, et si le fait est malheureusement exact, c'est une insulte qui demande une réparation. C. VÉRAX.

Les prisonniers italiens abandonnés

On mande de Djibouti que le Négus, convaincu que le Gouvernement italien refusera de racheter les prisonniers, a décidé que les soldats actuellement en captivité, pourront se racheter par leur travail.

Un certain nombre d'Italiens utilisent leurs connaissances industrielles au profit de l'Abyssinie. Quelques-uns se sont mariés. D'autres, très irrités de l'indifférence de leur patrie, ont résolu de se fixer à demeure dans le pays. La plupart des artisans ont trouvé de l'emploi. Insensiblement la ville capitale du Négus se trouve transformée.

jusqu'à ce jour en souffrance, malgré la multiplication des rappels et que, comme sœur Anne, il a beau ouvrir démesurément les quinquets plusieurs fois par jour, et fouiller du regard la route poudreuse de la Goulette, sans rien voir venir ?

Il faut le croire, mais pourtant, la du se est finie, les lampions sont éteints depuis longtemps, les drapeaux rentrés, les candidats résidentiels ont obtenu la majorité des suffrages et Millet est en Suisse à fait des siennes en compagnie de cette et jolie personne, pourquoi alors ne peut-on pas ?

Si la municipalité de la Goulette esnèche, qu'elle s'adresse donc à Messieurs les candidats du grand parti républicain ; ceux-ci, à notre avis, peuvent en se fendre de vingt ou trente louis, dépense à sabler le champagne à la santé (sic) de leur élection du lendemain

Au besoin, l'organe attitré de péti pourrait ouvrir une souscription.

Nous avons parlé d'un gros scandale qui serait à la veille d'éclater en notre Tunisie.

Ce scandale prendrait une importance considérable à laquelle nous étions loin de nous attendre.

Toute une collection de dames appartenant à ce qu'on est convenu d'appeler le « Tout-Tunis », de la partie saine, y seraient mêlées.

Ah ! ce que la partie malsain rigoler lorsque nous allons céder à la lessive du linge de tout ce vilain monde !

PAUVRE THÉMI

Un jour, dans une ville de la Méditerranée, deux gendarmes conduisaient au Palais, pour y être jugé, un malheureux ayant faim, avait commis le crime d'envoler un pain chez un boulanger. Comme il se trouvait devant le temple de Thémis, il soudain, très étonné de voir au-dessus de la statue tenant un glaive d'un côté et de l'autre une balance.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? interroge le pauvre hère en montrant du doigt la statue.

— Ça, répondit vivement un passant, c'est la Justice.

— Alors, exclama le prisonnier, j'ai été condamné puisque la justice me porte !

Et de fait, il eut un mois de prison. Aujourd'hui, en Algérie surtout, pas autrement, et comme disait Fontaine.

Suivant que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de Cour vous rendront.

Chaque jour amène son exemple pas aller bien loin, nous prenons d'avortement dont nous nous souvenons.

La rumeur publique désigna des auteurs de ce crime. C'est alors que parut s'émouvoir et quand nous devions crime fit ouvrir une instruction. Des témoignages recueillis ont été faits mais les accusés protestent leur innocence, ils feraient beau voir qu'ils avouassent — pour argent comptant de leur dénégauc Les auteurs du crime d'avortement peuvent dormir tranquilles sur leurs deux oreilles s'ils avaient accompli une bonne action. Que c'est beau la justice !

Provocations gallophoes

Tout le monde connaît les attaques dirigées contre la France par M. Fortis, me par M. di Rudini, à la Chambre italienne. Tous les députés, ou du moins, presque tous, parlèrent dans des termes hostiles à la France, surtout contre notre occupation de la Tunisie.

Nous sommes donc fixés sur les sentiments des italiens, surtout des italiens de Tunisie, à notre égard.

La manifestation de lundi soir en l'honneur des touristes allemands ne nous a nullement surpris ; mais l'indolence du

comme elle, nos officiers ministériels faussaires, nos fonctionnaires concussionnaires et prévaricateurs...

Citer des noms ? Nous le ferions, assurément, si la presse était comme en France, justiciable de la Cour d'assises, c'est-à-dire si elle était jugée par ses pairs, par des hommes libres, mais, ainsi l'ont voulu les affaires étrangères même à l'égard des détenteurs des deniers publics, des fonctionnaires, c'est en correctionnelle que l'affaire est portée et, là, est-il besoin de le dire, même avec les poches pleines de preuves, il en manque toujours une pour être acquitté, c'est donc à une condamnation certaine que l'on court lorsque l'on a la hardiesse de prendre tel fonctionnaire ou tel officier ministériel par les cheveux et de lui mettre le nez dans ses coquinerie.

Si nous accusons, par exemple, M. X... huissier, de faire pratiquer les saisies qu'il a opérées chez des indigènes de Zaghouan ou ailleurs par ses clercs ou encore de leur laisser approuver des renvois sur des actes quelconques en imitant sa signature, il nous faudrait la croix et la bannière pour le prouver, car les indigènes n'ont guère le sens de la physionomie, mais si nous portons une accusation de concussion contre un fonctionnaire et que nous disions de ce dernier que l'acte qu'il a commis en laissant accepter par sa femme une montre de deux à trois hectaïres, immatriculées sur certain registre, est un crime que la loi réprime et condamne, nous pourrions aisément prouver le fait devant un jury car les témoins ne manquent pas ; mais, nous le répétons, en correctionnelle, malgré les preuves irréfutables que nous pourrions avoir, il nous en manquerait toujours une, si nous donnions le nom du coupable et, par conséquent, nous serions sûrement condamnés.

Ainsi le veut-on, en Tunisie, où les coquins semblent être assurés de l'impunité s'ils ont l'échine assez souple et si les attaques partent du côté de l'opinion.

Mais tout cela a une fin et, il faut l'espérer, le jour n'est peut-être pas très éloigné où la presse pourra stigmatiser les malfaiteurs publics sans s'exposer, en disant des vérités, à prendre le lieu et place des forbans qui commencent à jeter sur la Tunisie une renommée dont elle se passerait volontiers.

Il nous semblait que le Ministre de la Guerre avait ordonné, des décès survenus les 9 juillet au 4 Zouaves, après la marche forcée de ce jour là, qu'il n'y aurait plus de marches-manoœuvres durant l'été et que de plus les quartiers seraient consignés à partir de dix heures du matin.

Nous nous demandons, alors, où pouvaient bien se rendre, dimanche, à onze heures et demie du matin, par une chaleur torride, les huit zouaves en armes sous la conduite d'un sergent qui défilait sur l'Avenue de Paris ?

Faudra-t-il que nous ayons à enregistrer de nouvelles morts pour qu'on veuille bien se conformer au 4 Zouaves à la circulaire du général Billot, Ministre de la Guerre ?

Qui paye les Violons ?

Ah ! les habitants de la Goulette étaient en liesse le 2 mai dernier !

Partout ce n'était que drapeaux claquant au vent, lanternes vénitienes, mats de cocagne, rien ne manquait à la fête, pas même la roulette de Binbo et la visite obligatoire, en cette veille d'élections du 3^e collage électoral, du résident Millet, venu pour réchauffer les ardeurs hésitantes et enlever un vote unanime en faveur de ses candidats.

Le maire de l'endroit se prodigua tant qu'il put, le gargottier Audoly, croyant que c'était arrivé, se démena comme trente six diables dans trente six bénitiers, pour obtenir un petit bout de ruban nicham à sa boutonnière.....

Il n'y a pas à dire, la fête fut vraiment superbe et comme décoration, M. Paonessa fit bien les choses, le bal était surtout superbe, mais cela manquait de gaieté, on sentait que ce n'était pas ça.

Peut-être est-ce à cause de ça que la note de ce brave Paonessa est restée

Selon l'Indépendance belge qui publie à ce sujet un article à sensation, les trois jeunes filles auraient été mises dans l'obligation de prendre le voile et, à cet effet, envoyées à Paris.

D'après des bruits qui courent dans la ville, c'est un motif d'un tout autre ordre qui aurait motivé ce voyage.

En tous cas, une enquête a été ouverte sur ces étranges disparitions.

Brasserie GEORGES
RESTAURANT A TOUTE HEURE

Nous sommes un peu trop pressés d'annoncer le changement d'horaire sur la ligne d'Hamman-El-Lif.

Ce changement a été soumis par l'honorable ingénieur en chef des services de l'exploitation du B.-G. à son administration à Paris qui ne se presserait guère de donner satisfaction au public.

Et pourtant un train journalier rentrant à Tunis à 9 h. 30 ou 9 h. 45 du soir donnerait satisfaction aux familles et celui de minuit 30 aux amateurs du Casino.

Plusieurs plaintes nous sont parvenues de divers propriétaires des environs de la caserne d'artillerie au sujet du tir qui se trouve au milieu des fermes appartenant à des Européens.

Dernièrement, on nous a apporté deux boîtes qu'un propriétaire a ramassées à la porte même de sa demeure où elles étaient venues tomber. Il y a là un danger permanent qu'il est urgent de faire cesser si l'on ne veut que des accidents se produisent.

Nous signalons le fait à l'autorité compétente qui, certainement, fera le nécessaire pour rendre la sécurité aux habitants de ce quartier.

Nous reviendrons sur ce sujet.

BOCK ORBEC, boisson à la mode

Mardi matin vers les 10 h. 12, une forte détonation mettait en émoi tout le haut de la ville.

C'était, disait-on, la poudrière qui venait de sauter.

Grande fut la panique lorsqu'on vit des soldats errant dans les rues, quelques-uns même dans le simple appareil d'une beauté qu'on arrache au sommeil, effrés et criant : tout saute ! tout va sauter.

C'était simplement l'atelier de pyrotechnie qui avait pris feu, et quelques pièces qui avaient fait explosion.

Le danger était grand, cependant, car l'incendie pouvait gagner la poudrière et le dépôt de mélinite, c'étaient alors toute la Kasbah, le Dar el-Bey, et le haut quartier qui sautaient.

Il a fallu cette alerte pour qu'on s'aperçoive du danger qu'il y a d'établir à proximité et presque au centre de la ville, de pareils engins de destruction.

On nous a raconté que M. Coste, lieutenant des pompiers, a été le seul qui ait osé affronter la mort, et se tenir sur la terrasse de la poudrière pour éteindre l'incendie qui avait commencé à gagner une des lucarnes.

Il a montré, dans cette circonstance, un courage, une témérité au dessus de tout éloge, et qui mérite une récompense.

On nous a signalé aussi le courage stoïque du factionnaire qui, au milieu de la panique générale, n'a pas même fait un mouvement pour abandonner son poste.

Vers midi, tout danger était conjuré.

BRASSERIE DU PHÉNIX, rue Amilcar
PLATS DU JOUR

Vendredi matin, la rédaction de la Petite Tunisie a encore été appelée à l'instruction pour l'affaire d'avortement.

L'avortée avait été également convoquée par M. le juge d'instruction : naturellement, celle-ci a tout nié même que l'enfant fut du sexe féminin.

L'administration des monopoles ne pourrait-elle pas créer un deuxième débit de tabac à Béja ?

Le seul qui possède cette localité — assez importante pourtant — est situé à plus de trois kilomètres de la ville tunisienne ce qui oblige les fumeurs à faire un assez long trajet pour satisfaire leur carrière et se procurer du tabac et autres cigares dont ils ont besoin.

Nous ne saurions trop recommander le Casino de Khéreddine aux amateurs de bonne chère et de bonne musique.

Tout le monde connaît cet endroit charmant et frais : y aller une fois c'est vouloir y rester toujours.

La Colonie française n'a pu manquer de se rendre compte du soin que l'on a pris d'apporter dans l'application des

nouveaux impôts toutes les modifications demandées par la Conférence Consultative, dit la *Politique Coloniale*.

Voilà un journal stipendié qui s'amuse un brin à nos dépens. Il faut croire que ses abonnés tunisiens ne doivent pas être nombreux car, autrement, il tiendrait tout autre langage sur l'application des impôts à l'idiotie du résident Millet.

GRAND CAFÉ GLACIER
ETABLISSEMENT FRANÇAIS

Un huissier saisi, le fait est assez rare pour que nous en fassions part à nos lecteurs.

Il paraît qu'un huissier de notre ville se serait vu saisir meubles, effets, voiture et chevaux, pour n'avoir pas voulu payer une assez forte somme à laquelle la Cour d'Alger l'a condamné pour avoir pratiqué une procédure qui lui aurait certainement valu, en un autre pays qu'en Tunisie, une révocation pure et simple.

Mais nous sommes sous le beau ciel de la Régence, il ne faut donc s'étonner de rien, pas même de voir l'huissier condamné à de forts dommages-intérêts continuer son lucratif métier comme si de rien n'était.

Nos remerciements à la personne que nous a fait parvenir dix francs en timbres-poste.

Cette somme nous a déjà servi à soulager deux familles dans la détresse la plus complète.

Encore une fois, merci pour les pauvres

De grands changements se sont opérés au Casino d'Hamman-Lif; le directeur, M. Auvin, s'est enfin séparé de son administrateur général, ce sont des frais considérables en moins.

On nous annonce de nouveaux débuts. Espérons que ce ne seront pas les mêmes que ceux de Mlle Rachel Bernhardt, qu'on a posée en étoile et qui, certainement, ne vaut pas comme artiste les Yves Lator, Lucile Wraim, Fagette, que nous avons eu le plaisir d'entendre déjà à Tunis.

On parle, à Mezala Bahis, d'organiser les 15 et 16 courant une fête à la plage de cette localité.

L'idée est excellente et nous ne saurions trop recommander de la mettre à exécution.

On annonce pour demain l'apparition d'un nouveau journal : l'*Echo de Tunis*, sous la direction de notre confrère Paul Géry. Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

MOT DE LA FIN

Personne ne peut contester — et M. Dollin du Fresnois pas plus que quiconque — que l'agent commercial du P. L. M. est un affairé d'honneurs et de distinctions honorifiques.

L'autre jour, il va consulter une somnambule : — Soyez heureux, lui dit la devineresse, un jour viendra où tout le monde se découvrira sur votre passage.

— Quand donc ? interroge le sympathique.

— Le jour de votre enterrement lui répond aimablement la somnambule!!!

Tête du sympathique.

LA GOULETTE
BAINS DE MER
Saison balnéaire 1896

LA GRANDE ROTONDE
Propriétaire : Victor BESSIS
RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
Cabines de Bains. — On peut louer pour la saison
CONSOMMATIONS DES PREMIÈRES MARQUES
DIMANCHE, JEUDI, SAMEDI
GRAND CONCERT FRANÇAIS
On prend des pensionnaires

Grande Brasserie du Phénix
TUNIS
Bière française garantie pur
MALT ET HOUBLON
VENTE EN FûTS, BOUTEILLES ET BOCKS
Expédition dans l'intérieur
F. MACHÉREI, agent général rues Amilcar et Annibal

Epicerie de la Régence
Armoires toutes les semaines de beurres et fromages
CONSERVES, SALAISONS
Liqueurs des 1^{res} marques
ATHANASIOU & C^{ie}
17, Rue d'Italie — TUNIS

DEMAIN SAMEDI
8 AOUT
CINQ HEURES DU SOIR
OUVERTURE
DE LA
GRANDE

Librairie - Papeterie
DU PHÉNIX
17, avenue de France, palais Tabone
C. SALIBA & C^{ie}

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE
DU
Café-RESTAURANT AMÉRICAIN
Rue de Bône — TUNIS
Cuisine Bourgeoise
Dîner : 2 fr.; Diner : 2 fr.
SERVICE A LA CARTE
COSONMATIONS DE 1^{er} CHOIX
A partir du 1^{er} octobre
le "Restaurant Américain" restera ouvert toute la nuit

HYGIÈNE DE LA TOILETTE
Les désinfectantes, micrococilles qui ont valu au *Coaltar Saponine* l'admission dans les Hôpitaux de Paris, le rendent très précieux pour les soins de la bouche qu'il peut eux qu'il débarrasse des pellicules, des fongues, des caries, etc.
Le flacon, 10 francs, les 6 flacons, 10 francs; toutes les pharmacies ont le *Coaltar Saponine* en vente chez
M. le pharmacien NÉE

CASINO
PAL DE KHÉREDDINE
Tous les soirs
CERT INSTRUMENTAL
de 7 h. et de 8 à 11 h.
SOUS DIRECTION DE M. Mirabel

Café, restaurant aménagé sur la plage; consommation de 1^{er} choix, mêmes prix qu'en ville.
Restaurant sur la vaste terrasse du 1^{er} étage, ouvert dans le service.
DÉJEUNER : 2 fr. 50. — DINER, 3 fr.
BOISSON BALNÉAIRE, DOUCHES
du Casino : 0,25
Er Abonnement au mois et à la saison à des prix modérés. S'adresser à la Direction.
Tous les jours de la semaine, train spécial de direction de Khéreddine à 11 heures.
Le dimanche, dernier train : 11 h. 50
La Cagnie Rubattino délivre des tickets d'entrée au Casino au prix de 0,20.

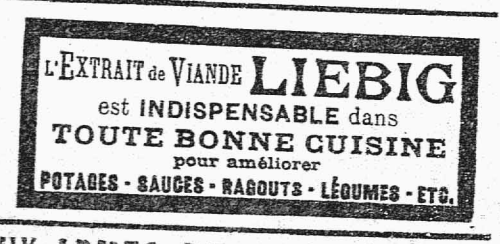
Entreprises générales d'électricité
FLIX DAPOIGNY
successeur
DE J. CHEVALIER
TUNIS 20, Rue Essadikia, 20. — TUNIS

17 fr. INCROYABLE !
la véritable Montre
RÉGULADORD.G. 1^{re}
Garantie deux ans
en vente chez
D. LADISLAS
Horloger-Bijoutier
AVENUE DE FRANCE, 9.
Grand Assortiment de Décorations et bijoux français et étrangers

PHARMACIE LYONNAISE
SPÉCIFIQUE
contre le mal de mer
PRÉPARÉ PAR
H. Reet-Bressand, pharmacien
TUNIS — rue d'Italie.
Ce spécifique, expérimenté depuis plusieurs années, a toujours produit d'excellents résultats.

QUINQUINA VINCENT
(Marque déposée)
Vente d'ins de l'Archevêché de Carthage
(GROS ET DÉTAIL)
Expéditions par Caisses et par Fûts dans tous les pays
On expédie par colis postaux dans toute la France du *vin Muscat de l'Archevêché de Carthage*.
S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. — TUNIS.

ATELIERS DE CONSTRUCTION MÉTALLURGIQUE
H^{te} OBRE
Avenue de Carthage. — Tunis
AVIS M. H. OBRE, serrurier-constructeur et dépositaire de diverses maisons, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que, vu l'extension de son travail et pour cause d'agrandissement, ses ateliers et bureaux sont transférés Boulevard de Carthage, depuis le 1^{er} juillet 1896.



AUX ARMES DE SAINT-ÉTIENNE
C. BOURY, Armurer
TUNIS — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS
M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira n° 23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleures fabriques françaises et dans d'excellentes conditions.

AUX FOUDEIERS RÉUNIS
DEVILLE & C^{ie}
LA PLUS ANCIENNE MAISON DE TUNIS
Bureaux : Avenue de la Marine, 19. — Ateliers : Avenue de Carthage.
3 premiers prix, 2 médailles d'or et une de vermeil
FABRIQUES DE FOUDES DE CUVES, DEMI-MUIDS
ET DE VAISSELLE VINAIRE EN TOUS GENRES
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
Grand stock de foudres et de demi-muids construits pour la récolte prochaine
LOCATION DE DEMI-MUIDS à des prix modérés

TERMINUS-HOTEL
J. CAILLODS, propriétaire
Place de la Gare Française. — TUNIS
Cuisine Recommandée
Cet établissement se recommande à MM. les Voyageurs, Touristes et Négociants par son confort, sa situation centrale, son installation et son aménagement entièrement nouveaux.
Prix Modérés

MAISON F. DUC
Hôtel-Restaurant Californie
44, Cours Belsunce — MARSEILLE
Service à la carte et à prix fixe
GIRAUD ET RICHARD, successeurs

FORGES DE LA PROVIDENCE
Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)
Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.
La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.
Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.
Agent pour la Tunisie: J. FORTI
TUNIS. — 14, Rue des Glacières — TUNIS

René Delarue
14, Rue d'Espagne, Tunis

VINS DE TUNISIE GARANTIS NATURELS
Eux-de-Vie de Vin et de Marc
VINS DE FRANCE
fins, demi-fins, ordinaires
RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA
CHAMPAGNE BIVART

ÉPICERIE INTERNATIONALE
S. DOURA, PROPRIÉTAIRE
TUNIS — 6, rue Zarkoun, 6 — TUNIS
PRODUITS ALIMENTAIRES de 1^{er} choix
Légumes secs
beurre de Milan, saucisson de France et d'Italie — Fromages
CINQUANTE POUR CENT
meilleur marché que partout ailleurs

Le gérant : U. CROUZET.
Tunis — Imp. BRIGOL, rue Es-sadikia 16

Boulangerie Viennoise

8, Boulevard de Paris

Ferdinand HEYRICH

SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS

Croissants au Beurre
Petits pains pour Restaurants et Hôtels
ON PORTE A DOMICILE

Banque de Tunisie

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 8 millions de francs
Siège social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dôts à vue et à échéances fixes — Paiement de titres au porteur et escompte de coupons. Reports. — Opérations de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

A. GAUVAIN

Dépositaire des produits de la Maison Saint Frères

TUNIS 22, rue d'Espagne, 22, TUNIS

Toiles à voiles et galvanisées — tentes et tapis — rideaux — toiles et sacs — inoquettes — chemises — gilets de chasse — espadrilles — sauteries, septain — cordages et ficelles.

Domaine P. Potin

CHAUX

HYDRAULIQUE

et Ciments

Dépôt : rue du Portoral

Propriétaires-Industriels

PAUL SOUSSE, BORDEAUX

HUILES D'OLIVE DE TUNISIE

Garantie pure de tout mélange

EXPÉDITION ET COLIS POSTAUX DE 5 KILOS en Tunisie, Algérie, Corse, France et à l'étranger.

Livraison à domicile en escompte de 5, 10, 15, 20 et 25 %.

S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 14, Rue d'Italie. — TUNIS.

Entretiens franco d'échantillons sur demande

FEUX D'ARTIFICE

en tous genres

J. PAGNESSA, artificier

Fondateur de S. A. le Esprit de la ville de Tunis

22, AVENUE DE LA MARINE, 22

Entreprise de fêtes publiques et privées; vente et locations d'articles d'illumination, pétards serpentins, soleils, etc., figures allégoriques sur commande.

Prix défiant toute concurrence

Compagnie Algérienne

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 15 MILLIONS entièrement versés

Comptoir de Tunis

Avenue de France

Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 — Bons de caisse, bons trois ans et deux ans, 30,0; bons à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

Grande Boulangerie

et Pâtisserie Anglaise

Wagner et Albrecht

24, Rue d'Italie, 24

et rue de la Commission, 8 — TUNIS

Succursale à Hammam-Lif

Brioche. — Croissants. — Petits Pains pour thé et café. — Bonbons. — Gâteaux. — Tartes. — Desserts, etc.

Pains de luxe et de ménage. — Spécialité de Pains anglais. — Biscuits. — Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs de premier choix. — Petits fours. Fournitures pour soirées, Baptêmes, Mariages et Bals.

AUX CISEAUX D'OR

Fabrique générale d'instruments et d'appareils de Chirurgie et de Médecine

Maison de confiance, fondée en 1893

L. FIEBERS. — Rue Al-Djazira, 15. — TUNIS

Orthopédiste. Mécanicien. Coutelier. Bandagiste

Instruments de chirurgie et pour vétérinaires, ciseaux de poche extra fins, coutelets pour cathédre de table, canifs coupe-cors, ciseaux, sécateurs, grattoirs, dépevins, rasoirs garantis, ondules humaines des meilleurs systèmes, tendons pour chevaux, chiens, moutons. Outils pour bouchers, charcutiers, cuisiniers, horticulteurs, vigneron, etc. Bandages pour toutes hernies, ceintures hypogastriques, suspensoirs, bas élastiques et au grain de velin, gouttières, attelles, jambés de bois, membres articulés, béquilles, articles de voyage pour malades. Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, pulvérisateurs, seringues, soucouffes, ceintures-ventrières, articles d'alimentation et d'hygiène. — Réparations et réglage en tous genres.

Maison recommandée par ses articles supérieurs en qualité et solidité

MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Chemins de fer portatif de Tunisie

FABRIQUE DE NOR S

de tous Systèmes

Aristide ALLIE

CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. O. M.

MUSTAPHA ALGER

Maison fondée en 1859

14, rue de la République

Demander les catalogues



Charrues, herses, scarificateurs, faucheuses, moissonneuses-beuses, locomobiles, batteuses, etc.

Raymond VALENS, ingénieur civil, Tunis

MAISON PIERRE AUVIN, Tunis

A. LIODET, successeur

Marbres bruts et ouvrés

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique et de la Hollande. CHEMINÉES DEPUIS 100 FRANCS. Articles de fumisterie, carrelages, escaliers, bureaux et magasins : 7, Rue Vastes Entrepôts : Rue N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés aux travaux.

LE MONDE

Cie Française d'Assurances sur la Vie, contre l'incendie

SIÈGE SOCIAL : PARIS, 16, rue de la Harpe

SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT



La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires une prime inaliénable sur la somme applicable à chacun séparément; la Cie affranchit de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.

Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Crédit Foncier de France.

S'adresser pour tous renseignements à G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Cie à Tunis, 25, rue de Paris.

"L'AFRIQUE FRANÇAISE"

Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents

Capital : UN MILLION

Siège social : BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 23 — Alger

Incendies et accidents

propriétés mobilières et immobilières

RÉCOLTES SUR PIED

en gerbes et en meules

S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7, et à M. Perrucea, agent général à Sousse.

BOIS DU NORD

Madriers, Planchettes, Chevrons, etc. Lattes à Plafond

BAPTISTIN BRHOND

SCIERIE MÉCANIQUE — MENUISERIE & CHARPENTE

Avenue de la Marine, 1, 2, 3 et rue Delfort — TUNIS

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

Maison renommée pour ses produits exotiques, fondée en 1881

GROS, DEMI-GROS, DÉTAIL

Aimé EYRIÈS

Denrées Coloniales, Conserves Alimentaires Françaises et Anglaises

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Café vert Moka... le kilo. 3 20 | Café Rio... le kilo 2 40

— Martinique... 3 20 | Sucre Daudy, en boîte... 0 60

— Santos... 2 50 | Saint-Louis... 0 50

Beurre frais de Macon... 2 50

VINS FINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX DE MARQUES

à des prix défiant toute concurrence loyale

ON PORTE A DOMICILE | TÉLÉPHONE N° 19

Demandez Partout
LE MINA BELLOT
Agent général pour la Tunisie
à Tunis, rue de la République, 10
à Vichy, rue de la République, 10
à Clermont-Ferrand, rue de la République, 10
à Orléans, rue de la République, 10
à Bourges, rue de la République, 10
à Amboise, rue de la République, 10
à Blois, rue de la République, 10
à Tours, rue de la République, 10
à Nantes, rue de la République, 10
à Angers, rue de la République, 10
à Poitiers, rue de la République, 10
à La Rochelle, rue de la République, 10
à Bordeaux, rue de la République, 10
à Marseille, rue de la République, 10
à Lyon, rue de la République, 10
à Paris, rue de la République, 10

ÉPICERIE ET COMESTIBLES
GROS DÉTAIL
BOURNA PROPRIÉTAIRE
TUNIS, rue de la République, 25, 27
Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires
LIQUEURS, SPIRITUEUX, VINS, CAVES, etc.

"LE PHENIX"
COMPAAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES
CONTRE L'INCENDIE ET LA VIE
Agent général pour la Tunisie
M. Ch. BAUDOT, 26, Rue Sadikia. — TUNIS
PRINCIPALES SOUS-AGENCES :
MM. NESTOR, à Tunis; P. PAYON, à Gabès; WANGEL, à Sfax; S. BERTON, à Bizerte; PHILIPPE SAON, à La Goulette; M. J. BERTON, à Medjez-el-Bab; M. J. BERTON, à Sousse; M. J. BERTON, à Kairouan.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Capital 20 millions
SUCURSALE DE TUNIS, 8, rue Es-Sadikia, 8
Escompte, recouvrements, avances sur titres, encaissements de coupons, etc.

Comptoir National d'Escompte de Paris
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 100.000.000 de francs
TH. PROUST, directeur
Escompte, recouvrements, avances sur titres et sur marchandises, opérations de crédit, opérations de bourse, etc.

TRANSIT INTERNATIONAL
P. Dana & Foubert
TUNIS, 12, RUE ES-SADIKIA, 12. — TUNIS
Correspondant général de France, Algérie, Tunisie, Maroc, Espagne, Italie, Grèce, etc.
Embarquements, — Débarquements, — Service des Bagages aux arrivées et départs des navires.
Un agent porteur des bagages GONDRAND FRÈRES est en permanence à la salle des communes.
Magasin de dépôt, — Opérations en Douane, — Avances sur marchandises, — Camionnage pour la ville et la campagne, — Déménagements.
TARIFS MODÉRÉS ET ADRESSÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES
(La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de chemins de fer.)
Un emballer de Paris est attaché à l'Agence

CIE DE NAVIGATION MIXTE
Cie TOUACHE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.750.000 FRANCS
Service postal Français
AGENCE DE TUNIS
Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie
Départs tous les mardis, à midi, de MARSEILLE pour TUNIS;
— tous les jeudis, à 5 h. soir, de MARSEILLE pour TUNIS, la Côte tunisienne et TRIPOLI;
— tous les Mardis, à 1 h. 1/2 soir, de TUNIS pour MARSEILLE;
— tous les Vendredis, à 2 h. du soir, de TUNIS pour MARSEILLE;
— tous les Dimanches, à 1 h. 1/2 du soir, de TUNIS pour SOUSSE, MONASTIR, MEHDIA, Sfax, GABES, TRIPOLI et DJERBA.
ARRIVÉES de MARSEILLE, tous les jondis et samedis matin;
de TRIPOLI, DJERBA, GABES, Sfax, MEHDIA, MONASTIR ET SOUSSE, tous les Lundis matin.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 3 rue d'Allemagne
L'Agent, J. B. PÉDELUPÉ

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille
Départ de Marseille... Vendredi à 4 heures soir
Arrivée à Tunis... Samedi à 5 heures soir
Départ de Tunis pour Malte... Dimanche à 3 h. 30
Arrivée à Malte... Lundi à 9 h. 30 matin
Départ de Malte pour Tunis... Lundi à 5 h. soir
Arrivée à Tunis... Mardi à 11 matin
Départ de Tunis pour Marseille... Mercredi à 3 h. 30
Arrivée à Marseille... Jeudi à 5 h. matin
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille
Départ de Marseille... Lundi à 4 heures
Arrivée à Tunis... Mercredi à 5 h. matin
Départ de Tunis pour Sousse... Mercredi à 9 h. 30 soir
Arrivée à Sousse... Jeudi à 3 h. 30 s.
Départ de Sousse pour Tunis... Jeudi à 5 h. soir
Arrivée à Tunis... Vendredi à 5 h. m.
Départ de Tunis pour Marseille... Samedi à 3 h. 30 soir.
Arrivée à Marseille... Lundi à 5 h. matin.
Prix des Places:
1^{re} classe, 100 fr. 2^e cl. 70 fr. 3^e cl. 30 fr. 4^e cl. 15 fr. nourriture comprise
AVIS IMPORTANT
MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets d passage à Tunis.
L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 2, rue Es-Sadikia.